

Programme mondial Well-Being at AECOM

Ressources mondiales en santé mentale Foire aux questions

1. Qu'est-ce qu'un incident grave?

Un incident grave est un événement qui a des répercussions sur un chantier d'AECOM, comme une catastrophe naturelle, la mort subite ou tragique d'un collègue de travail, des actes de violence au travail ou une réduction des effectifs.

2. Que dois-je faire en cas d'incident grave sur un chantier d'AECOM?

Tout incident grave qui survient sur un chantier d'AECOM doit être signalé à votre représentant des RH local. En cas d'incident grave nécessitant des services de consultation ou du soutien auprès du Programme d'aide aux employés (PAE), votre représentant des RH s'occupera de la coordination de ces services avec les représentants du PAE de GuidanceResources. Si l'incident grave a lieu en dehors des heures d'ouverture normales d'AECOM, vous pouvez communiquer avec le PAE de GuidanceResources au 1-877-616-0509 pour le signaler et obtenir une aide immédiate. Les conseillers du PAE peuvent offrir une aide en personne ou virtuelle dans les 24 à 72 heures suivant l'appel.

Pour les incidents graves qui pourraient nécessiter une évaluation de la capacité mentale à travailler (CMT), comme les incidents graves liés à un problème de santé mentale, à des gestes d'automutilation ou à des blessures à autrui, votre représentant des RH organisera un appel avec les Relations avec les employés, le conseiller juridique, l'équipe de la sécurité et de la résilience générales (SRG) et la direction pour discuter des prochaines étapes. Veuillez ne pas entamer une évaluation de la CMT avant de discuter avec votre représentant des RH local, les Relations avec les employés, le conseiller juridique et l'équipe de la SRG.

3. Que dois-je faire si un employé menace de s'automutiler ou de blesser autrui?

Veuillez communiquer avec les services d'urgence le plus rapidement possible. Après avoir communiqué avec les services d'urgence, veuillez signaler l'incident grave à votre représentant des RH local. Vous pouvez également communiquer avec le PAE de GuidanceResources au 1-877-616-0509 pour signaler l'incident grave et obtenir une aide immédiate.

Votre représentant des RH recueillera tous les renseignements pertinents et organisera un appel avec vous, les Relations avec les employés, le conseiller juridique et l'équipe de la SRG pour déterminer si une évaluation de la CMT est requise. S'il est établi qu'une évaluation de la CMT est requise, votre représentant des RH local amorcera le processus en communiquant avec le PAE de GuidanceResources. Le PAE de GuidanceResources aidera à cibler un fournisseur d'évaluation de la CMT et à fixer un rendez-vous avec l'employé touché. Votre représentant des RH local indiquera à l'employé la date et l'heure auxquelles l'évaluation de la CMT aura lieu. Une évaluation sera réalisée par le fournisseur d'évaluation de la CMT, qui recommandera des services. La capacité de l'employé à respecter les recommandations de traitement sera surveillée par l'équipe du PAE de GuidanceResources. AECOM recevra un rapport écrit dans les cinq jours suivant l'évaluation de la CMT. Ce rapport comprendra notamment des réponses aux questions suivantes :

1. L'employé risque-t-il actuellement de se blesser ou de blesser autrui?
2. L'employé est-il apte à reprendre le travail et à effectuer les tâches essentielles de son poste avec ou sans restrictions?
3. Si l'employé a besoin de mesures d'adaptation, comment ces dernières permettront-elles à l'employé d'accomplir les tâches essentielles de son poste?
4. Si des mesures d'adaptation sont recommandées, quelles sont-elles et pendant combien de temps seront-elles mises en œuvre?

4. **S'il y a un employé en affectation à l'étranger qui menace de s'automutiler ou de blesser autrui, que devrais-je faire?**
Communiquez avec votre représentant des RH local le plus rapidement possible. Votre représentant des RH communiquera avec International SOS au +1-215-942-8226 pour signaler l'incident grave. Si l'incident grave a lieu en dehors des heures d'ouverture normales d'AECOM, vous pouvez communiquer directement avec International SOS au +1-215-942-8226 pour obtenir une aide immédiate. International SOS recueillera tous les renseignements pertinents et s'efforcera de communiquer avec l'employé à risque le plus rapidement possible. Une évaluation médicale sera réalisée par un professionnel médical et des soins médicaux seront prodigués en conséquence.
5. **Qu'est-ce qu'une recommandation officielle au PAE?**
Un gestionnaire ou un employé des RH qui croit qu'un employé est aux prises avec d'importants problèmes personnels doit faire une recommandation officielle au PAE afin d'améliorer le rendement ou la sécurité de cet employé.
6. **Quand devrais-je faire une recommandation officielle au PAE?**
Vous devez demander à votre représentant des RH local de faire une recommandation au PAE lorsqu'il est évident que le rendement ou les comportements inacceptables d'un employé sont causés par des problèmes personnels.
7. **Comment dois-je faire une recommandation officielle au PAE?**
1. Communiquez avec votre représentant des RH local.
 2. L'équipe des RH rencontrera l'employé pour lui expliquer le motif de la recommandation.
 3. L'équipe des RH remplira le formulaire d'autorisation et demandera à l'employé de le signer et de le dater.
 4. L'équipe des RH transmettra le formulaire d'autorisation par télécopie à l'équipe responsable des recommandations officielles, au 1-312-705-6375.
 5. L'équipe des RH indiquera à l'employé de communiquer avec le PAE de GuidanceResources dans les 24 heures suivant la rencontre pour fixer un rendez-vous.
 6. L'équipe des RH communiquera avec le PAE de GuidanceResources pour lancer un processus de recommandation officielle.
 7. Un responsable du PAE de GuidanceResources tiendra l'équipe des RH au courant de la suite.
8. **Quels services le PAE de GuidanceResources offre-t-il?**
Le PAE de GuidanceResources offre une vaste gamme de services pour soutenir la santé et le mieux-être des employés et des membres de leur famille vivant sous le même toit. Le PAE propose cinq services de consultation gratuits et offre un accès à des conseillers financiers, à des services de soutien juridique ainsi qu'à des recommandations et à des ressources en soutien et en conciliation travail-vie personnelle. Vous pouvez accéder à ces services en composant le numéro local du PAE de GuidanceResources. Vous trouverez d'autres outils et ressources numériques pour les employés et les gestionnaires à l'adresse guidanceresources.com. Apprenez-en [davantage ici](#).
9. **Quel est le numéro de téléphone local du PAE de GuidanceResources?**
Les numéros de téléphone locaux du PAE de GuidanceResources sont le 1-800-497-9096 (en anglais) et le 1-877-616-0509 (en français).
10. **Quelles ressources de santé mentale sont offertes aux employés?**
AECOM offre plusieurs ressources de mieux-être pour soutenir la santé mentale et le mieux-être émotionnel de ses employés à l'adresse WellBeingAtAECOM.com. Vous y trouverez également des articles, des vidéos, des évaluations et des plans d'action. Plusieurs sujets relatifs au mieux-être émotionnel y sont abordés, comme la dépression, la désintoxication numérique, la résilience, le sommeil, le PAE de GuidanceResources et plus encore. Comme la santé mentale est étroitement liée à d'autres facteurs de mieux-être, nous offrons également aux employés des ressources de mieux-être pour les aider à gérer leur santé physique, leurs finances et leurs relations personnelles et professionnelles.
11. **Quelles ressources de santé mentale sont offertes aux gestionnaires?**
Les gestionnaires peuvent trouver des conseils aux gestionnaires, des guides et des ressources pour soutenir la santé mentale et le mieux-être des employés à l'adresse WellBeingAtAECOM.com. Ces ressources en santé mentale offrent un aperçu des ressources du PAE offertes aux gestionnaires et aident à favoriser l'adoption de bonnes habitudes de sommeil, à gérer le télétravail, à maintenir des environnements de travail positifs et inclusifs, à constituer des équipes solides, à faire preuve de gentillesse et de reconnaissance et à améliorer le bonheur des employés.